



INSERTION PROFESSIONNELLE DES MIGRANTS REGULARISES

Ce volet d'action du projet SHARAKA vise à accompagner les autorités marocaines afin d'améliorer l'insertion professionnelle des migrants régularisés dans le marché du travail marocain.

À la suite d'une campagne de régularisation de migrants en 2014, le Ministère de l'Emploi et de l'Action sociale et l'ANAPEC (Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences) mettent en place **une stratégie nationale d'insertion professionnelle des migrants**, qui ouvre les services publics pour l'emploi aux migrants régularisés, pour contribuer à la **mise en œuvre de la stratégie de l'immigration** coordonnée par le Ministère délégué en charge des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la migration.

Dans ce contexte, le projet SHARAKA mobilise sur des experts des administrations des États membres de l'UE et de la société civile pour partager leurs compétences et expériences avec leurs homologues marocains de l'ANAPEC pour relever ces nouveaux défis

[Cet accompagnement se décline en trois étapes :](#)

- **le diagnostic sur les capacités de l'ANAPEC** à agir sur l'insertion professionnelle des immigrés régularisés vivant au Maroc et à inventorier l'identification des besoins de cette population ;
- la proposition d'une **offre de service provisoire** et le développement d'une **action pilote** d'ouverture des prestations ANAPEC au profit des immigrés régularisés ;
- l'élaboration d'une **stratégie nationale et la généralisation du dispositif** à l'ensemble du pays